

Sénat : du renoncement à la modernisation démocratique

Le Soir – Carte blanche - *Adelaide Charlier, Marius Gilbert, Jonathan Moskovic, David Van Reybrouck* - 19/06/2025

Extraits. Article complet réservé aux abonnés.

<https://www.lesoir.be/682886/article/2025-06-19/senat-du-renoncement-la-modernisation-democratique>

Avec la suppression annoncée du Sénat pour 2029, au motif d'austérité et d'inutilité, la Belgique va rejoindre le groupe d'Etats disposant d'un système monocaméral. Alors oui, les réformes de l'Etat successives ont considérablement diminué le rôle et le poids politique de cette Assemblée haute en rabaissant sensiblement le nombre d'élus et ses compétences. Mais pour autant, une chambre unique est-elle suffisante ? L'accord politique intervenu lundi soir prévoit que les compétences du Sénat « seront intégralement reprises par la Chambre ». -

Nos sociétés sont aujourd'hui confrontées à une multitude de défis majeurs sur lesquels la démocratie peine à progresser. La prise en compte du temps long, par exemple, qu'il est nécessaire d'adopter pour rencontrer l'enjeu du dérèglement climatique, s'accommode mal de la temporalité avec laquelle vivent les partis politiques, et les véritables guerres de communication qu'ils se livrent parfois vis-à-vis de l'électorat, en particulier sur les questions sur lesquelles chacun a quelque chose à perdre.

Vers une démocratie à deux légitimités

Plutôt que de passer à un système monocaméral qui ne changera strictement rien aux impasses sur ces questions, il serait envisageable d'opter pour un autre système bireprésentatif qui combinerait deux formes distinctes de légitimité, autrement dit, remplacer le Sénat composé d'élus par une chambre citoyenne.

Il y aurait, d'une part, la légitimité d'autorisation. C'est celle que confère l'élection des parlementaires de la chambre : nous choisissons nos représentants au sein de formations politiques pour qu'ils puissent légiférer en notre nom. Et il y aurait d'autre part, une légitimité de similarité et d'indépendance qui lui serait complémentaire. En confiant un Sénat à des citoyens tirés au sort, nous pourrions nous appuyer sur une meilleure représentation de la diversité sociale, culturelle et économique de la population belge, tout en bénéficiant d'une garantie de très grande indépendance vis-à-vis des bénéfices individuels ou politiques que les membres tournants de cette Chambre pourraient avoir. Pour dire les choses autrement, nous avons aussi besoin des résultats de délibérations menées entre des personnes dont la population peut se sentir proche, et dont les avis ne sont pas influencés par la nécessité d'être réélus ou de défendre leur parti.

À lire aussi [Pourquoi l'Arizona supprime-t-elle le Sénat ?](#)

Des assemblées citoyennes déjà à l'œuvre

Les nombreuses initiatives calquées sur ce type de démarche, à l'instar du G1000 ou plus récemment le dialogue permanent en Ostbelgien - inspirant les processus permanents à Paris et Aix-la-Chapelle ou les commissions délibératives bruxelloises - qui sont à la base des assemblées citoyennes au Kosovo, Poitiers et prochainement la Nouvelle-Calédonie - ont démontré que des citoyen·nes tiré·es au sort, qui s'appuient sur des auditions d'expert·es, et délibèrent avec des méthodes précises, permettent d'aboutir à des propositions et des décisions concrètes, approfondies, qui équilibrent des enjeux complexes, tout en échappant au populisme que l'on pourrait en craindre.

La complémentarité entre les deux chambres permettrait d'avoir le meilleur des deux types de délibérations : le bénéfice de l'expérience et de la connaissance des arcanes de responsables politiques élus, et la possibilité de dépasser les enjeux de partitocratie ou d'image politique personnelle des personnes tirées au sort.

La proposition n'a rien d'un gadget politique. C'est le Sénat lui-même qui en a évoqué la piste lors d'une de ces dernières productions, un rapport d'information de 2021 intitulé « La nécessaire modernisation de notre système démocratique en complétant la démocratie représentative par une participation accrue des citoyens dans la prise de décisions aux différents niveaux de pouvoir ainsi qu'au sein de la société ».

La Belgique est un véritable foyer d'innovation en matière de renouveau démocratique. Nos modèles d'assemblées citoyennes permanentes, qu'ils soient bruxellois ou issus de la Communauté germanophone, sont totalement novateurs et constituent une source d'inspiration pour le monde entier. Ainsi, en octobre prochain, ce ne sont pas moins de 300 expert·es internationaux·ales qui passeront par Bruxelles pour étudier de près ces processus et échanger sur les meilleures pratiques en matière de démocratie délibérative.

À lire aussi [Statut parlementaire : une réforme inédite et un acte manqué](#)

Relever les défis du XXI^e siècle

Face aux grands enjeux contemporains, nous avons un immense besoin d'innovations techniques, sociales, culturelles et démocratiques. La démocratie, comme tout idéal de progrès, doit constamment se réinventer pour être en phase avec les évolutions de la société.

Faire des économies, c'est utile, mais ce n'est pas un projet de société. Plutôt que de choisir la stratégie d'un renoncement qui ne rapportera de toute manière pas grand-chose, notre pays pourrait se projeter dans l'avenir en transformant le Sénat en l'instrument d'une démocratie qui en se plaçant à l'écoute directe de la société, se modernise et se renforce pour affronter les multiples défis du 21^e siècle.